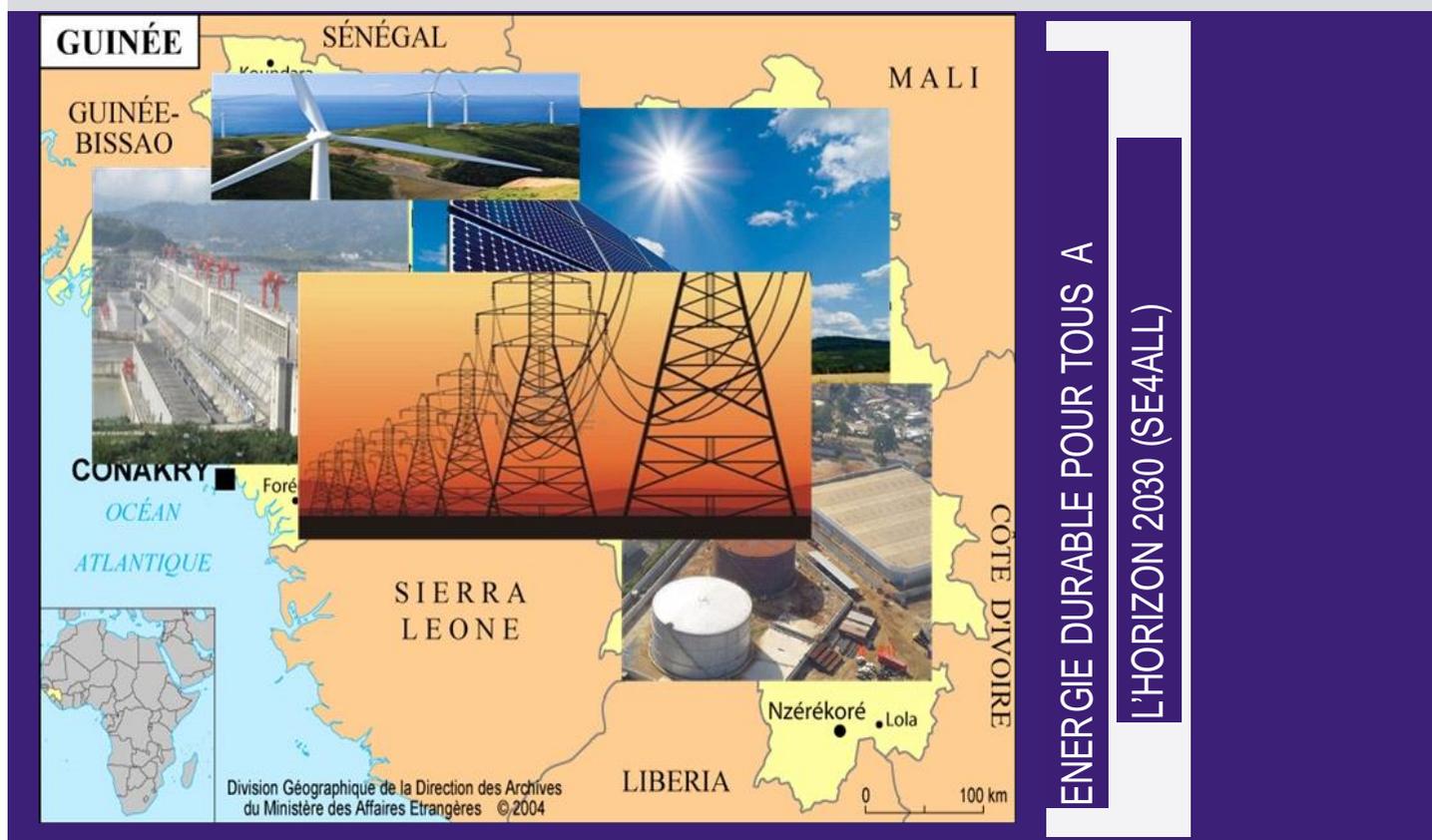




Volume I

Pays : République de Guinée

Evaluation et Analyse des Gaps par rapport aux objectifs de SE4ALL



Version : Final



Liste des Abréviations et Acronymes

AEP	: Adduction d'Eau Potable
AFD	: Agence Française pour le Développement
AGER	: Agence Guinéenne d'Electrification Rurale
APIP	: Agence de Promotion des Investissements privés
ARSPE	: Agence de Régulation des Services Publics d'Eau et d'Electricité
ASE	: Accès aux Services Energétiques
BAD	: Banque Africaine de Développement
BERD	: Bureau d'Electrification Rurale Décentralisée
BID	: Banque Islamique de Développement
BM	: Banque Mondiale
BT	: Basse Tension
CDMT	: Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CNE	: Conseil National d'Electricité
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Occidentale
CERESCOR	: Centre d'Etudes et de Recherches Océanographiques de Rogbané
CO2	: dioxyde de carbone (Gaz carbonique)
CRD	: Communauté Rurale de Développement
DNE	: Direction Nationale de l'Energie
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDG	: Electricité de Guinée (Société nationale d'électricité)
EnR	: Energies nouvelles et Renouvelables
ERD	: Electrification Rurale Décentralisée
FA	: Foyer Amélioré
FDER	: Fonds National d'Electrification Rurale Décentralisée
GMN	: Groupe Multisectoriel National
GNF	: Franc Guinéen
GPL	: Gaz de Pétrole Liquéfié

GW	: Gigawatt
GWh	: Gigawatt-heure
hab (habt)	Habitant
HAEP	: Hygiène - Assainissement-Eau potable
HT	: Haute Tension
kep	: Kilo-équivalent-pétrole
kg	: Kilogramme
km	: Kilomètre
Ktep	: Kilo tonne équivalent pétrole
kv	: Kilovolt
KW	: Kilowatt
KWc	: Kilowatt crête
KWh	: Kilowatt-heure
LB	: Livre Blanc
LBC	: Lampe à Basse Consommation
LPDSE	: Lettre de Politique de Développement du Secteur Energie
LT	: Long Terme
MEH	: Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
MESRS	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
METFP	: Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MT	: Moyenne Tension
MW	: Mégawatt
MWc	: Mégawatt crête
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVS	: Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
OMVG	: Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
Op, cit	: Précédemment cité
PAESE	: Programme d'Amélioration de l'Efficacité du Secteur de l'Electricité

PAO	: Plan d'Action Opérationnel
PEPT	: Programme Education pour Tous
PERD	: Programme d'Electrification Rurale Décentralisé
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Programme d'Investissement Public
PIP-PCT	: Programme d'Investissement Public- Programme de Coopération Technique
PNG	: Politique Nationale Genre
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PREP	: Programme Régional Energie Pauvreté
PRONIASSE	: Programme National Intégré d'Accès aux Services Energétiques
PTFM	: Plateforme multifonctionnelle
PV	: Photovoltaïque
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RH	: Ressources Humaines
SAE	: Système d'Alimentation en Eau
SE4ALL	: Initiative Energie Durable pour Tous
SNAPE	: Service National d'Aménagement des Points d'Eau
SN/OMD	: Stratégie Nationale pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement
SN/SE4ALL	: Stratégie Nationale pour l'Energie Durable pour Tous
Tep	: Tonne-équivalent-pétrole
TM	: Tonne métrique
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNDP	: Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
USD	: Dollar des Etats-Unis
v	: volt
WAPP	: Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest

Sommaire	Page
ARRIERE PLAN.....	01
RESUME EXECUTIF.....	01
I. CADRES GENERAL ET SECTORIELS.....	01
1.1. Géographie et Démographie.....	01
1.2. Situation économique générale.....	02
1.3. Secteurs sociaux et économiques de base.....	06
II. SITUATION ENERGETIQUE DU PAYS : ETAT DES LIEUX.....	14
2.1. Revues des Sous-secteurs Energétiques.....	14
2.1.1.. Sous-secteur Electricité.....	14
2.1.2. Sous-secteur hydrocarbures.....	23
2.1.3. Sous- secteur biomasse.....	24
2.1.4. Sous-secteur Energies Renouvelables (EnR).....	26
2.2. Bilan énergétique de la Guinée.....	27
2.2.1. Bilan en énergies primaires.....	27
2.2.2. Approvisionnement.....	28
2.2.3. Bilan en énergies finales.....	29
2.2.4. Bilan en énergie utile.....	32
2.3. Energie et Economie nationale.....	33
2.3.1. Pauvreté énergétique en Guinée.....	33
2.3.2. Economie et demande d'énergie.....	35
2.4. Cadres institutionnel et réglementaire.....	36
2.4.1. Cadre institutionnel.....	36
2.4.2. Cadre légal et réglementaire.....	38
2.4.3. Cadre politique et stratégique.....	40
2.5. Actions en cours.....	43
2.6. Investissements privés dans le secteur de l'énergie.....	46
III. SITUATION ACTUELLE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DE SE4ALL.....	48
3.1 Accès à l'énergie par rapport aux objectifs de SE4ALL.....	48
3.1.1. Accès durable à l'électricité.....	48
3.1.2. - Accès durable aux combustibles modernes de cuisson.....	49
3.1.3. Accès durable à la force motrice.....	50
3.2. L'Efficacité énergétique par rapport aux objectifs de SE4ALL.....	52
3.2.1. Vue d'ensemble et évaluation.....	52
3.2.2. Sous-secteur biomasse-énergie.....	57
3.2.3. Sous-secteur combustibles domestiques modernes.....	57
3.2.4. Sous-secteur électricité.....	57

3.3. Mix énergétique par rapport aux objectifs de SE4ALL.....	59
3.4. Objectifs du SE4ALL.....	62
3.4.1. Accès universel aux services énergétiques modernes.....	62
3.4.2. Energies renouvelables dans le mix énergétique national.....	67
3.4.3. Doublement du taux global de l'efficacité énergétique.....	68
3.5. Forces et faiblesses de la Guinée.....	68
3.5.1. Forces et acquis.....	68
3.5.2. Principales faiblesses et contraintes de la Guinée.....	69
IV. DEFIS ET OPPORTUNITES POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS DE SE4ALL EN GUINEE.....	71
4.1. Renforcement du cadre institutionnel et politique.....	72
4.1.1. Cadre institutionnel.....	72
4.1.2. Cadre légal et réglementaire.....	72
4.1.3. Politiques et stratégies.....	73
4.2. Evaluation quantitative des Ecart /aux Objectifs de SE4ALL.....	74
4.3. Costing indicatif prévisionnel de SE4ALL-Guinée (Gaps financiers)..	77
4.3.1. Méthodologie d'évaluation des coûts.....	77
4.3.2. Evaluation du programme d'investissement (costing).....	78
4.4. Principaux obstacles pour l'atteinte des objectifs Energy for all ».....	83
Annexe 1.....	84

*

Arrière-plan

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a déclaré « 2012 Année Internationale de l'énergie durable pour tous ». Elle a appelé son Secrétaire général, d'organiser et de coordonner les activités visant à accroître la sensibilisation sur l'importance d'aborder les questions d'énergie. En réponse, le Secrétaire général a lancé une initiative mondiale sur l'énergie durable pour tous.

Cette Initiative mondiale vise à mobiliser l'action des gouvernements, du secteur privé et de la société civile autour de trois objectifs à atteindre d'ici 2030, à savoir : i) - Assurer l'accès universel aux services énergétiques modernes ; ii) - Doubler le taux global de l'amélioration de l'efficacité énergétique ; et iii) - Doubler la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial pour atteindre au moins 30 % de l'offre d'énergie.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui accompagne cette nouvelle initiative a fourni un appui à la République de Guinée pour : i) - une évaluation exhaustive de l'état des lieux et des besoins ainsi que l'analyse des écarts à combler pour l'atteinte des objectifs de « Energy For All en 2030 (SE4ALL)» ; et ii) - la formulation de la Stratégie nationale pour l'atteinte des objectifs de SE4ALL en Guinée.

Cet appui a pour objectif essentiel l'élaboration d'un document de politique et de stratégie de la Guinée pour l'atteinte des objectifs définis dans le cadre de « l'Initiative Mondiale Energie Durable pour Tous - SE4ALL-2030 ».

Les principaux produits attendus sont un rapport-pays (Guinée) comportant : i) - Un rapport d'évaluation et d'analyse de gaps par rapport aux objectifs de SE4ALL-2030 assorti d'un costing (Rapport 1) ; ii) - Un documents portant « Stratégie nationale de la Guinée pour l'atteinte des objectifs de SE4ALL-2030 », assortie de programmes sectoriels et thématiques d'investissement à court, moyen et long terme et un programme prioritaire d'urgence à court terme de mise à niveau (Rapport 2); et iii) Un résumé des « Messages-clés » et des « Noteconcept ou succinctes » pour soutenir le processus national d'endossement et de validation technique et politique du rapport pays, d'une part, et de mobilisation des partenariats techniques et financiers nécessaires, d'autre part (Rapport 3).

Ce document constitue le Rapport 1. Il est l'aboutissement d'un processus d'investigation, d'échange et d'analyse de données qui s'est déroulé de décembre 2013 à février 2014.

Résumé exécutif

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a déclaré « 2012 Année internationale de l'énergie durable pour tous ». Elle a appelé son Secrétaire général, d'organiser et de coordonner les activités visant à accroître la sensibilisation sur l'importance d'aborder les questions d'énergie. En réponse, le Secrétaire général a lancé une initiative mondiale sur l'énergie durable pour tous (SE4ALL-2030).

Cette Initiative mondiale vise à mobiliser l'action des Gouvernements, du secteur privé et de la société civile autour de trois objectifs à atteindre d'ici 2030, à savoir : i) - Assurer l'accès universel aux services énergétiques modernes ; ii) - Doubler le taux global de l'amélioration de l'efficacité énergétique ; et iii) - Doubler la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial pour atteindre au moins 30 % de l'offre d'énergie.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui accompagne cette nouvelle initiative a fourni un appui à la République de Guinée pour : i) - une évaluation exhaustive de l'état des lieux et des besoins ainsi que l'analyse des écarts à combler pour l'atteinte des objectifs de « Energy For All en 2030 (SE4ALL) » ; et ii) - la formulation de la Stratégie nationale pour l'atteinte des objectifs de SE4ALL en Guinée.

Cet appui a pour objectif essentiel l'élaboration d'un document de politique et de stratégie de la Guinée pour l'atteinte des objectifs définis dans le cadre de « l'Initiative Mondiale Energie Durable pour Tous - SE4ALL-2030 ».

Les principaux produits attendus de cet appui sont un rapport-pays (Guinée) comportant : i) - Un rapport d'évaluation et d'analyse de gaps par rapport aux objectifs de SE4ALL-2030 assorti d'un costing (Rapport 1) ; ii) - Un documents portant « Stratégie nationale de la Guinée pour l'atteinte des objectifs de SE4ALL-2030 », comprenant des programmes sectoriels et thématiques d'investissement à court, moyen et long terme et un programme prioritaire d'urgence à court terme de mise à niveau (Rapport 2); et iii) Un résumé des « Messages-clés » et des « Note-concept ou succinctes » pour soutenir le processus national d'endossement et de validation technique et politique du rapport pays, d'une part, et de mobilisation des partenariats techniques et financiers nécessaires, d'autre part (Rapport 3).

Ce document constitue le Rapport 1. Il est l'aboutissement d'un processus d'investigation, d'échange et d'analyse de données qui s'est déroulé de décembre 2013 à février 2014.

Les constats et les analyses de ce rapport 1 sont résumés comme suit.

1. Potentialités énergétiques de la Guinée

La Guinée recèle un potentiel hydroélectrique considérable (estimé à plus de 6 000 MW), mais très faiblement valorisé (127,2 MW installé et exploité, soit environ 2 % du potentiel).

Elle dispose d'un couvert forestier important mais les connaissances sur les ressources forestières demeurent insuffisantes par manque d'inventaire national systématique et récent (le dernier inventaire forestier remonte à plus de 20 ans).

On estime le potentiel en biomasse-énergie à plus de 2 Millions de tonnes de matières par an, dont 1,5 million de tonnes en combustibles forestiers et 0,5 million en sous-produits et déchets divers (agroforesterie, agricoles, industriels et domestiques). Le potentiel en énergie solaire et éolienne est important mais largement sous exploité, faute de programme ambitieux d'utilisation de ces sources renouvelables d'énergie. Bien que la Guinée soit non productrice de pétrole (et donc importatrice), le sous-secteur des hydrocarbures semble déconnecté du champ de vision et de préoccupation de la stratégie de développement du secteur de l'énergie. La recherche pétrolière en cours depuis 1974, avec la création de la Société Guinéenne des Pétroles (SOGUIP) est toujours infructueuse, malgré les espoirs que font naître les résultats favorables obtenus dans les pays voisins de la Guinée.

2. Productions et offres d'énergies

Les trois sources d'énergie qui composent le mix énergétique guinéen (en 2011¹) sont : la biomasse (pour 77 %) ; les hydrocarbures importés (pour 22 %), l'hydroélectricité (pour environ 1 %) et les énergies nouvelles & renouvelables comme le solaire, l'éolien et le biogaz (pour environ 0,02 %).

La biomasse-énergie (essentiellement constituée de bois de chauffe et charbon de bois) représente une part importante (77 %) de la consommation primaire brute en 2011. Cette situation se traduit par la perte progressive du couvert forestier des bassins d'approvisionnement urbain, la dégradation du milieu rural (particulièrement des sols).

La Guinée présente un déficit de production électrique structurel et croissant sous l'effet conjugué d'une augmentation rapide de la demande (qui devrait encore s'accélérer dans les années à venir avec le développement prévu de sites miniers d'importance majeure) et d'une progression lente de l'offre due au manque d'investissement et à la dégradation progressive de l'outil de production.

Le programme d'énergie solaire semble être le plus réussi en Guinée, de par l'importance du « parc photovoltaïque » et de l'expertise acquise. On évalue à environ 3 MWc la puissance disponible en 2011, notamment pour l'électrification décentralisée en zone rurale et périurbaine et plus récemment le développement de l'éclairage public à travers un programme de diffusion de lampadaire solaire PV qui pourrait atteindre à terme environ 7 MWc.

La Guinée importe la totalité de sa consommation d'hydrocarbures, et le déterminisme lié à la gestion du cadre macroéconomique (taxes et droits de porte qui relèvent des Ministères en charge des Finances et du Commerce) semble l'emporter sur le déterminisme énergétique, en termes de maîtrise de la demande d'hydrocarbures et des émissions des gaz à effet de serre.

¹ Les proportions sont à peu près les mêmes en 2013 aussi

3. Demandes d'énergies

La demande (approvisionnement) ou consommation brute d'énergie est évaluée, à 6 184 Ktep (en 2011) ; et la demande finale d'énergie (consommation finale) est évaluée à 5 300 Ktep (soit environ 500 kep / habitant.) pour la même année.

La situation énergétique de la Guinée est caractérisée par un faible niveau de consommation d'énergie par habitant, environ de 500 kep (kilo équivalent pétrole) répartis à concurrence de : 78 % biomasse, 20 % hydrocarbures et 2% électricité.

Ce bilan énergétique traduit un niveau de consommation d'énergie (toutes catégories confondues) proche de la moyenne sous régionale, mais aussi un faible accès des populations aux services énergétiques modernes. En effet, à titre de comparaison, la consommation moyenne d'énergie par tête d'habitant en Guinée est de l'ordre de 500 kep, contre 400 kep pour la région CEDEAO, 600 kep en moyenne pour l'Afrique et 1700 kep en moyenne à l'échelle mondiale.

Le combustible ligneux (bois de chauffe et charbon de bois), est utilisé par plus de 85 % des ménages pour qui, il constitue la principale source d'énergie.

La demande d'électricité est essentiellement constituée de celle du secteur minier (auto producteur) pour environ 2/3 de la demande nationale. L'électricité pour le secteur résidentiel /tertiaire et pour les PMI/PME est essentiellement localisée dans les villes (notamment à Conakry pour plus des 2/3). Le milieu rural est encore très faiblement couvert par le service d'électrification (seulement 2 % de la population rurale a accès à l'électricité et avec un niveau minimal de demande pour l'éclairage domestique essentiellement).

La répartition de la consommation finale d'énergies conventionnelles (produits pétroliers et électricité) entre les secteurs d'activités économiques est très révélatrice (Industrie minière (47 %) ; Résidentiel/Tertiaire (31 %) et Autres secteurs économiques (agriculture au sens large, transport, PME/PMI) pour 22 %) du très faible niveau d'accès des populations aux services énergétiques modernes.

Le secteur industriel minier est le premier consommateur d'énergie conventionnelle (électricité et hydrocarbures) en Guinée. Il est constitué d'auto-producteurs d'électricité qui consomment près de la moitié (47%), de l'énergie primaire conventionnelle disponible.

Contrairement aux autres pays de la CEDEAO, la Guinée est plutôt caractérisée par une dynamique de baisse du niveau de satisfaction des besoins en électricité à cause de la faiblesse générale de ce sous-secteur depuis plus d'une dizaine d'années déjà.

4. Efficacité énergétique

Si l'on considère les habitudes de consommation d'énergie et l'efficacité énergétique des équipements d'utilisation finale de l'énergie, la quantité d'énergie ayant réellement servi à la

satisfaction des besoins socioéconomiques serait en 2011, de l'ordre de 1 170 Ktep (soit en énergie utile, 110 kep/hab).

L'efficacité globale du système énergétique de la Guinée en 2011, mesurée à travers le ratio « Énergie utile (1 170 Ktep) sur consommation énergétique brute (approvisionnement = 6 183,7 Ktep) serait de l'ordre de 19 %.

Il existe un important potentiel d'économie d'énergie sur toutes les filières énergétiques nationales actives en Guinée et dans les secteurs d'activités économiques.

5. Énergie et Économie nationale

A. Pauvreté énergétique en Guinée

Le secteur de l'énergie de la Guinée demeure sous-développé ; et les principaux indicateurs de l'état de pauvreté énergétique du pays sont :

- Prépondérance du combustible ligneux (bois énergie) dans le bilan énergétique du pays (plus de 77% de la consommation brute d'énergie (approvisionnement, toutes catégories d'énergies confondues);
- Faible taux d'électrification du pays (taux d'accès à l'électricité 18,1 % de la population nationale);
- Modes de cuisson prépondérant à base d'énergies traditionnelles : seul 1,5 % de la population (ménages aisés de la capitale et personnel des sociétés minières) utilise un combustible moderne (électricité, gaz, pétrole), les 98,5 % restants cuisinent au bois ou au charbon de bois;
- Faible mécanisation (Force motrice) des systèmes de production de biens : les besoins sont couverts dans les centres urbains par l'électricité (indisponible les 2/3 du temps) et les moteurs à carburants (essence et/ou diesel); mais dans les centres ruraux, c'est encore l'énergie humaine et animale qui est utilisée dans la majorité des cas, et accessoirement des motopompes, des plateformes fonctionnelles et l'énergie solaire;
- Électrification urbaine, plus d'un urbain sur deux n'a pas accès à l'électricité (taux d'accès à l'électricité: 47,8 % de la population urbaine); et
- Électrification rurale, huit ruraux sur dix n'ont pas accès à l'électricité (taux d'accès à l'électricité: 2 % de la population rurale; 15 Sous-Préfectures sur 303 sont électrifiées).

B. Indicateurs économiques du secteur énergie

Les principaux indicateurs économiques qui permettent de caractériser le secteur de l'énergie sont : (i) - la création d'emplois du secteur ; (ii) - la création de richesses du secteur en termes de participation à la formation du PIB (Produit Intérieur Brut) ; (iii) - la part des importations d'énergie dans la valeur totale des importations du pays ; et (iv) - l'intensité énergétique du PIB.

En Guinée, les contributions du secteur de l'énergie dans la création d'emplois et de richesses ne sont pas connues, car le secteur dans son ensemble et ses sous-secteurs respectifs n'ont jamais fait l'objet d'évaluation économique.

En 2012, les importations d'hydrocarbures représentaient environ 8 % des importations totales du pays ; mais la part des importations d'hydrocarbures dans les importations totales n'est pas un indicateur significatif et global pour un pays qui, comme la Guinée, dépend aussi des importations d'équipements énergétiques et du savoir-faire étranger.

L'intensité énergétique du Produit Intérieur Brut (PIB) est évaluée à 0,55 ktep / 1 USD produit². Cette intensité énergétique du PIB prend en compte la biomasse-énergie. On devrait s'attendre à la baisse de cette intensité au cours des années à venir grâce aux actions prévues pour l'amélioration de l'efficacité énergétique globale du pays.

Pour les autres indicateurs, l'on sait que la filière biomasse-énergie (notamment ses branches bois de feu et charbon de bois) emploie des dizaines de milliers de personnes pour la production, la transformation, le transport, le reconditionnement et la distribution/commercialisation finale.

Le sous-secteur de l'électricité offre plus de 2 000 emplois formels (à différents niveaux de qualifications) répartis entre la société EDG, le BERD et des dizaines d'opérateurs privés actifs dans l'électrification décentralisée et les installations diverses de kits solaires PV.

Le sous-secteur des hydrocarbures emploie également des milliers de personnes au niveau des dépôts et chaînes de transport et distribution répartis entre des dizaines d'entreprises privées et publiques.

A cela s'ajoute, l'ensemble des ressources humaines employées par le Ministère de tutelle du secteur au niveau national et dans les huit régions administratives du pays.

6. Gouvernance du secteur de l'énergie

A. Cadres institutionnel

L'analyse du cadre institutionnel fait apparaître certaines incohérences et omissions qui affectent lourdement la gouvernance générale du secteur de l'énergie en Guinée. Les principaux constats de cette analyse sont les suivants : i) - La tutelle attribuée au Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH) ne couvre pas tous les sous-secteurs de l'énergie, notamment le sous-secteur des hydrocarbures ; ii) - Le rôle et l'efficacité réels de la « Division planification et réglementation » de la DNE/MEH sont réduits à des proportions insignifiantes pour une bonne gouvernance du secteur de l'énergie dans son ensemble ; iii) - L'absence de relations contractuelles entre EDG et l'État précisant la nature et l'exploitation du service public confié à EDG et les engagements réciproques des deux parties n'est pas de nature à favoriser l'efficacité du sous-secteur de l'électricité et iv) - Les principales institutions telles que l'Agence Guinéenne d'Électrification Rurale (AGER) et l'Agence de

² Consommation brute d'énergie ou approvisionnement (6 184 Ktep) sur PIB en valeur courante (11 305,26 Millions USD, en 2011)

Régulation des Services Publics d'Eau et d'Electricité (ARSPEE) sont encore en cours de création (ne sont donc pas encore instituées de fait) en 2014.

B. Cadre politique et stratégique

Sur le plan général, voire national, en Guinée comme dans tous les pays concernés par les facilités de l'Initiative PPTE³, toutes les politiques sectorielles (Infrastructures, Energies, Secteurs sociaux de base et Secteurs productifs de la sphère économique des pauvres) sont initiées dans l'optique de la réduction de la pauvreté et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. La stratégie nationale pour l'atteinte des OMD à l'horizon 2015 (SN/OMD-2015) et son instrument d'opérationnalisation à moyen terme, à savoir, le « Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) constituent pour l'instant les principaux cadres politiques qui sous-tendent le Programme national d'accès des populations aux services énergétiques modernes.

Le document d'orientation « Guinée vision 2035 » étant encore en cours d'élaboration, le seul cadre d'orientation et de programmation validé et en cours d'exécution est le « Plan quinquennal 2013-2017 », mais son horizon temporel (2017) est très loin de celui de SE4ALL (2030).

Sur le plan sectoriel, divers documents récents de politiques et stratégies sectorielles ont été élaborés par les autorités guinéennes avec l'appui des partenaires internationaux, à savoir : Le Plan Directeur du Secteur de l'Energie (2006) ; L'Etude Tarifaire du Secteur de l'Energie (2009) ; Le Plan d'Affaires d'EDG (2009) ; La Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE, 2009) ; Le Programme national intégré d'accès aux services énergétiques (PRONIASE), 2011) ; Le Diagnostic et Plan de Redressement du Secteur de l'Electricité en Guinée (2011) ; et La déclaration de politique générale de la LPDSE 2009 révisée en 2012.

La Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE, 2009) et la LPDSE révisée en 2012, présentent une vision sur vingt ans (horizon temporel 2025), notamment de l'offre et de la demande d'énergie électrique, et prend en compte les préoccupations liées à l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables.

C. Actions en cours et Programme d'investissements énergétiques à court et moyen termes

Le programme d'investissements (dont celui qui découle du plan de redressement du secteur de l'électricité) approuvé par le Gouvernement depuis 2012 pour le court et moyen termes s'élève à 1 740,06 Millions USD (révision, février 2014), dont 47 Millions USD (soit 2,7 % du total) déjà réalisés (entre 2010 et 2013) ; 788,127 Millions USD (soit 45,3 % du total) en cours de réalisation ; 438,61 Millions USD (soit 25,2 % du total en phase de lancement sur financements déjà acquis (budget national et/ou bailleurs et partenaires au développement) ; et

³ Pays pauvres et très endettés

466,3 Millions USD (soit 26,8 % du total) comme financement à rechercher. Ce programme concerne à plus de 95 % le sous-secteur de l'électricité.

D. Investissements privés dans le secteur de l'énergie

Le volume de l'investissement privé dans le secteur de l'énergie n'est pas connu en Guinée, faute d'évaluation économique d'ensemble de ce secteur. L'on présume cependant que les investissements privés existent et sont importants si l'on considère que : i) - Tous les gros consommateurs d'énergie, tels que les grosses industries (minières et autres), les hôteliers, les PMI/PME ont tous investi pour sécuriser leur alimentation en électricité (auto producteurs d'électricité) ; ii) - Tous les opérateurs privés du sous-secteur des hydrocarbures ; iii) - La filière biomasse-énergie est dominée par le secteur informel avec des opérateurs traditionnels qui ont investi dans des unités de transformation, de transport et de stockage des produits (bois de feu et charbon de bois surtout) - De plus (pour des raisons liées à la défaillance du service public d'électricité) des particuliers, ruraux comme urbains, se sont dotés de groupes électrogènes et/ou de kits solaires photovoltaïques (PV).

Il existe encore des obstacles à l'investissement privé dans le secteur de l'énergie pour l'accès à l'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, telle que perçue par les milieux d'affaires locaux et internationaux dans le pays. L'instabilité politique qui a caractérisé le pays au cours de ces dernières années aurait contribué au ralentissement des flux d'investissement du secteur privé à cause des risques potentiels sous-jacents.

Cependant, pour réduire les obstacles aux flux d'investissements privés internationaux et nationaux, le gouvernement a créé une « Agence de promotion des investissements privés (APIP) en Décembre 2011.

7. Situation actuelle du pays par rapport aux objectifs de SE4ALL

A. Accès durable à l'électricité

Le taux d'accès à l'électricité en progression très lente en Guinée, était de 18,1 % en 2011 (moyenne nationale), avec des écarts très importants entre les zones urbaine (taux d'accès = 47,8 % en moyenne) et rurale (taux d'accès = 2 % en moyenne)⁴.

B. Accès durable aux combustibles modernes de cuisson

La biomasse est la première source d'énergie utilisée en Guinée (77% des approvisionnements énergétiques), loin devant les produits pétroliers et l'électricité qui représentent respectivement 22 % et 1 % des approvisionnements ou consommations brutes d'énergies.

Seulement 1,5 % de la population guinéenne a accès à la cuisine moderne utilisatrice de gaz butane (et très marginalement de biogaz) pour la cuisson des aliments et le chauffage de l'eau à usage domestique, en 2011.

⁴ LPDSE révisée, 2012

En comparaison : le taux d'accès aux combustibles modernes de cuisson était de 1,5 % en Guinée, contre 5 % en Gambie, 7 % au Burkina Faso, 41 % au Sénégal et 63 % au Cap-Vert

C. Accès durable à la force motrice

En Guinée, il existe très peu de données chiffrées pour caractériser la situation de référence en matière d'accès à la force motrice. Cependant, les enquêtes de terrain et les analyses sectorielles réalisées dans le cadre du PRONIASE/Guinée font ressortir, dans une certaine mesure, l'ampleur des besoins en forces motrices (énergie mécanique) des principaux secteurs ciblés pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD en Guinée.

D. Efficacité énergétique par rapport aux objectifs de SE4ALL

L'efficacité énergétique globale est évaluée à environ 19 % (toutes filières énergétiques et tous secteurs économiques confondus) en 2011. Près de 80 % de déperditions énergétiques sont dues aux lois de la physique, thermodynamique (pertes fatales), mais aussi et surtout aux rendements énergétiques des unités de transformations inter énergétiques (carbonisation du bois, électricité thermique) et aux équipements d'utilisation finale de l'énergie (foyers trois pierres, fourneau à charbon de bois, etc.).

L'efficacité énergétique de la filière biomasse-énergie est évaluée à 7 %, contre 10 % pour l'électricité d'origine thermique (pertes de production + la transmission + la consommation finale) et 55 % pour les hydrocarbures.

8. Gaps physiques par rapport aux objectifs du SE4ALL

A. Accès universel aux services énergétiques modernes

En 2011, la Guinée comptait 10,6 millions d'habitants (avec un taux moyen de croissance démographique d'environ 3,1 % / an), dont 3,7 millions de citadins (en croissance relative et absolue de 4,1% par an) et 6,8 millions de ruraux (en décroissance relative et croissance absolue de 2,5 % par an). La population urbaine croît beaucoup plus vite (du fait de l'urbanisation et de l'exode rural) que la population rurale.

En 2030, la Guinée comptera environ 18,9 millions d'habitants, dont 8 millions de populations vivant en milieu urbain contre 10,9 millions d'habitants vivant en zone rurale. Cette croissance démographique et surtout la modification des proportions de populations entre rurales et urbaines auront une très forte incidence sur le volume des besoins énergétiques et sur la structuration de la consommation d'énergie en 2030.

L'accès universel à l'électricité à l'horizon 2030 (objectif du SE4ALL), signifierait pour la Guinée les gaps suivants:

- Au niveau national, un taux d'accès à l'électricité passant de 18,1 % en 2011 (pour une population de 10,6 millions d'habitants) à 100 % en 2030 (pour une population d'environ 19 millions d'habitants) ;

- En zone urbaine, un taux d'accès à l'électricité passant de 47,8 % en 2011 (pour une population urbaine de 3,7 millions d'habitants) à 100 % en 2030, (pour une population urbaine de 8 millions d'habitants) ; et
- En zone rurale, un taux d'accès à l'électricité passant de 2 % en 2011, (pour une population rurale de 6,87 millions d'habitants) à 100 % en 2030 (pour une population rurale d'environ 11 millions d'habitants).

Ce gap est important et surtout supérieur à toutes les prévisions actuelles de croissance du secteur électrique de la Guinée à l'horizon 2030, car il s'agira de rendre accessible l'électricité à toute la population du pays (Objectif de l'accès universel à l'électricité).

La puissance nécessaire pour faire face à une telle demande, avec l'hypothèse d'amélioration de l'efficacité énergétique du sous- secteur électricité et des secteurs économiques du pays, serait de l'ordre de 2 684 MW, soit une multiplication de plus de 10 fois la capacité installée en 2012 (220 MW pour le réseau public).

L'Accès aux combustibles domestiques modernes : aucune prospective réaliste de l'évolution de la consommation de la biomasse-énergie ne conclut à sa disparition dans le bilan énergétique de la Guinée à l'horizon 2030. Mais des actions conjuguées d'électrification rurale et de promotion de l'utilisation domestique du gaz butane en milieu urbain et du biogaz en zone rurale auraient pour conséquence de désamorcer la courbe d'évolution de la demande finale de combustibles ligneux (bois et charbon de bois notamment) à cause de l'impact des substitutions inter énergétiques.

Concernant la promotion du gaz butane pour la cuisson, l'objectif de la LPDSE, d'atteindre 10 % des ménages à l'horizon 2017, contre 1,5 % en 2011 (objectifs volontaristes mais non réaliste) aurait (s'il se réalise) pour conséquence une forte réduction de la demande de combustibles traditionnels.

B. Part des énergies nouvelles et renouvelables (hors biomasse) dans les mix énergétiques

Les énergies conventionnelles nouvelles et renouvelables (65 Ktep) représentent environ 4,6 % du mix énergétique conventionnel (1 421 Ktep), contre 95,4 % pour les produits pétroliers.

Compte tenu de ses potentialités nationales en hydroélectricité et en énergies nouvelles et renouvelables (hydraulique, solaire et éolienne et biomasse-énergie-filières nouvelles), la Guinée pourrait facilement atteindre le doublement (voir plus de 30 %) de la part des énergies renouvelables et conventionnelles dans son mix énergétique conventionnel.

C. Doublement du taux global de l'efficacité énergétique

Le taux global d'efficacité énergétique (toutes sources d'énergie et tous secteurs utilisateurs d'énergie confondus) est évalué à 19 % (Ratio : Energie utile sur Consommation brute d'énergie ou Approvisionnement). L'atteinte des objectifs de SE4ALL signifierait pour la Guinée, le doublement de ce taux, c'est-à-dire, passer de 19 % en 2011 à 38 % en 2030.

C'est réalisable car l'efficacité énergétique globale pourrait être améliorée à travers des actions conjuguées portant sur : i) -la mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables nationales, ii) - l'amélioration de l'efficacité de la filière bois-énergie ; iii) - l'électrification rurale et la diminution des besoins en pétrole lampant et en bois de chauffe pour l'éclairage; iv) - la promotion des modes d'éclairage électrique économes (lampes à basse consommation, etc.) ; v) - l'amélioration de l'efficacité du sous-secteur de l'électricité (au niveau de la production thermique et des transmissions d'électricité) ; et vi) - la maîtrise de la demande d'énergie au niveau des secteurs utilisateurs (industrie, mines, PME/PMI, bâtiments, établissements publics, etc.).

9. Forces et faiblesses de la Guinée

A - Principales forces

- Existence d'un potentiel (non négligeable) en énergies renouvelables (hydroélectricité) et en énergies nouvelles et renouvelables (solaire, éolien, biogaz) non encore exploité;
- Existence d'accords de coopérations internationales et sous régionales en matière de production, de transport et d'échange d'énergie électricité (OMVS, OMVG et WAPP/CEDEAO), d'accès aux services énergétiques modernes (CEDEAO/Livre Blanc régional pour l'ASE⁵) et de réduction de la pauvreté (SN/OMD et DSRP); et
- Existence de cadres légaux et règlementaires à travers le code de l'électricité, les codes forestier et de l'environnement, les conventions internationales ratifiées pour le développement durable.

B - Principaux acquis

Au cours des dix à quinze dernières années, il y a eu de nombreux acquis, dont les plus importants sont les suivants.

« La vision et les objectifs du Gouvernement guinéen ont été formulés dans des documents importants, tels : (i) la Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE), révisée en 2012 ; (ii) la Stratégie nationale pour le développement des biocarburants. Sur le plan institutionnel, la Direction nationale de l'Energie (DNE) formule les politiques énergétiques nationales et assure la coordination et la supervision techniques des services régionaux et subrégionaux.

« En matière d'accès à l'énergie, le Gouvernement a validé techniquement le PRONIASE/Guinée qui traduit un ambitieux programme d'accès des populations rurales et périurbaines à l'électricité, aux combustibles modernes de cuisson et à la force motrice, pour atteindre les objectifs d'électrification rurale définis par la Politique Energétique Nationale. Dans les zones rurales, les micro- concessions octroyées à des opérateurs privés locaux, avec l'appui du BERD, ont permis la mise en œuvre d'un programme réussi d'électrification rurale.

⁵ Accès aux services énergétiques

C - Principales faiblesses

- Forte dépendance énergétique vis-à-vis de la biomasse-énergie dans un contexte de raréfaction de la ressource ligneuse ;
- Forte dépendance vis-à-vis des importations d'énergie (hydrocarbures, notamment) ; Faible capacité financière pour couvrir les besoins d'investissement et forte dépendance au financement international ;
- Faible exploitation des potentiels de financement du secteur privé national et international (notamment des institutions bancaires et de micro finance) ;
- Niveau généralisé de pauvreté et faible pouvoir d'achat des populations pour l'accès à l'électricité et aux combustibles modernes ;
- Un cadre institutionnel et réglementaire qui reste à parfaire pour une meilleure gouvernance du secteur de l'énergie (reste à finaliser l'élaboration et l'adoption des outils essentiels de gouvernance du secteur de l'énergie dans son ensemble, à savoir, clarification du cadre institutionnel, légal et réglementaire et les schémas d'exploitations et de tarifications, etc.).

D - Principales contraintes

Les principales contraintes identifiées sont :

Contraintes socioéconomique, plus de 50 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 2 USD de revenu par jour ;

- Contraintes institutionnelles : Faible coordination entre l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement des Energies nouvelles et renouvelables, faiblesse des processus de planification ;
- Contraintes économiques et financières : Faiblesse des institutions financières nationales ; et
- Contraintes technologiques : Capacités limitées des ressources humaines du secteur énergétique ; savoir-faire technologique très faible, tous secteurs économiques confondus.

Il est inimaginable d'atteindre les objectifs de SE4ALL dans un pays ou dans une région où il n'existerait pas d'industries de fabrication d'équipements énergétiques, c'est-à-dire des industries du secteur énergie (panneaux solaires, batteries, câbles, groupes électrogènes, poteaux électriques, compteurs d'énergie, petites fournitures diverses, etc.).

10. Actions à envisager

A. Renforcement du cadre institutionnel et politique

Les objectifs en matière d'électrification en général et d'électrification rurale en particulier nécessitent le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du Ministère en charge de l'énergie et de la Direction Nationale de l'Énergie (DNE), d'une part, et l'opérationnalisation de l'AGER, ainsi que la création et l'opérationnalisation d'un organe de régulation du secteur de l'électricité autonome et indépendant, d'autre part.

L'ampleur du gap pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des filières de la biomasse-énergie (bois de chauffe, charbon de bois, résidus agro forestiers, biogaz, biocarburants, etc.) nécessite la création d'un cadre formel de concertation et de coordination interministériels.

Le renforcement des capacités de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) sera nécessaire pour améliorer l'efficacité de la partie amont des filières d'exploitation de combustibles forestiers. Enfin, le renforcement des capacités de suivi multisectoriel du GMN⁶/Guinée, de la Cellule SIE⁷/Guinée (à instituer) sera nécessaire pour la synergie des interventions et le rapportage.

La Guinée devra renforcer son dispositif institutionnel, légal et réglementaire d'une part, et l'ancrage de la gouvernance des secteurs de l'énergie et de l'environnement dans la problématique de la décentralisation et de la responsabilisation des acteurs locaux et privés, notamment dans le domaine de l'électrification rurale décentralisée, la promotion des énergies nouvelles et renouvelables ainsi que la gestion rationnelle des potentialités et ressources en biomasse-énergie.

Pour faciliter le partenariat public privé et la participation du secteur privé (pour la mise en œuvre et le financement), des aménagements seront nécessaires au niveau du code des investissements et des outils de gouvernance du secteur de l'électricité et des hydrocarbures (pour plus de garanties et de facilités à accorder) et des procédures de passation de marchés publics pour la bonne gouvernance).

B. Redéploiement politiques et stratégique

Pour atteindre les objectifs de « l'Initiative Energie durable pour tous », la Guinée devra élaborer une stratégie nationale assortie de programmes d'actions sur le court, moyen et long termes de portée multisectorielle (ce sera l'objet du Rapport II de la présente mission), en synergie avec les stratégies, programmes et projets sectoriels en cours (ou en perspective) pour l'énergie, l'environnement, la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD.

Une politique de prix de l'énergie qui favorise l'accessibilité économique (à l'électricité, aux combustibles modernes et à la force motrice), la promotion du gaz butane (prix attractif pour la substitution au charbon de bois en milieu urbain) et des énergies nouvelles et renouvelables (solaire, éolien biocarburant, etc.) sera nécessaire. Tout comme une politique macroéconomique axée sur la création de richesses (un taux de croissance du PIB d'au moins 6 % par an), de l'emploi et de revenu monétaire et la réduction de la pauvreté (DSRP).

IL sera nécessaire de poursuivre et de renforcer les politiques et stratégies sectorielles en cours concernant l'électrification rurale, la réhabilitation et le renforcement du sous-secteur de l'électricité, la promotion des énergies renouvelables, la substitution du gaz butane aux combustibles forestiers, la promotion et la diffusion des technologies et équipements (permettant des économies d'énergies) et la sensibilisation sur les bonnes pratiques pour améliorer l'efficacité énergétique globale.

⁶ Groupe multisectoriel national institué par Arrêté Ministériel en 2005 ⁷ Système d'information énergétique

11. Costing indicatif du SE4ALL-Guinée (Gaps financiers)

Le costing prend en compte les programmes et projets énergétiques en cours d'exécution et ceux en perspective mais dont les financements sont déjà acquis, soit 1 273,76 Millions USD. Ainsi, les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de SE4ALL en Guinée sont ainsi évalués en valeur actuelle à 8 179,6 millions USD sur 20 ans (2011 -2030), soit 57 257,2 milliards GNF (base : 1 USD = 7000 GNF). Ceci équivaut à environ 409 millions USD d'investissement annuel sur 20 ans (y compris les actions en cours depuis 2011).

Ce besoin d'investissement est réparti comme suit :

- Accès universel à l'électricité, 6 891 millions USD (soit 84,2 % du coût total) ;
- Accès à la force motrice, 253,7 millions USD (soit 3,1 % du coût total) ;
- Amélioration de l'efficacité énergétique du pays, 287,2 millions USD (soit 3,5 % du coût total) ;
- Accès aux combustibles modernes et Développement des capacités de stockage et de transport/distribution des combustibles modernes, notamment hydrocarbures, 358,2 millions USD (soit 4,3 % du coût total) ; et
- Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, 389,5 millions USD (soit 4,7 % du coût total).

L'amélioration de la part des énergies renouvelables (hors bois-énergie) dans le mix énergétique est prise en compte à travers l'accès à l'électricité, pour 5 061,9 millions USD (soit 61,9 % du coût total), dont 4 832,5 millions USD pour l'hydroélectricité (soit 59 % du coût total) et 229,4 millions USD les applications énergétiques diverses du solaire, de l'éolien et des biocarburants (soit environ 2,8 % du coût total).

Si l'on prend en compte les programmes et projets en cours d'exécution et ceux en perspective mais dont les financements sont déjà acquis, en Guinée, soit 1 273,76 Millions USD, le gap de financement (ou besoin de financement non couvert) serait de 6 905,84 millions USD (soit 84,4 % du coût total) ; et ceci équivaut à un besoin de financement de 383,6 millions USD / an, entre 2013 et 2030.

D'où la nécessité pour la Guinée, de déployer une stratégie cohérente de mobilisation des ressources auprès du secteur privé national et international, des Fonds publics et privés d'investissement, des Institutions bancaires régionales et internationales ; des Institutions de micro finance, de la coopération bi et multilatérale et des Agences du Système des Nations Unies en matière de soutien aux projets d'infrastructures, de réduction de la pauvreté et de développement durable.

12. Principaux obstacles pour l'atteinte des objectifs Energy for all »

Les quatre principaux obstacles de la Guinée pour l'atteinte des objectifs de SE4ALL sont pour l'essentiel les suivants :

- Pauvreté des populations, notamment rurales et son incidence sur le pouvoir d'achat (pauvreté et accessibilité économique des services énergétiques modernes) ;
- Faible capacité nationale de financement (publique et privée) et forte dépendance subséquente au financement extérieur public et privé (Obstacle financier);
- Retard technologique énorme en matière d'industries de l'énergie et de savoir-faire et ; Forte dépendance au transfert de technologies et de savoir-faire (Obstacle technologique) ; et
- Obstacle institutionnel pour la bonne gouvernance générale et pour la maîtrise du développement du secteur de l'énergie dans son ensemble.

L'atteinte en Guinée des trois objectifs de « l'Initiative Energy for all », nécessiterait beaucoup de portance et de poussée au triple plan financier, politique et institutionnel. La coopération technique et financière régionale (dont notamment celle de la CEDEAO, de l'OMVS et l'OMVG) et internationale (mécanismes de soutien et de financement du secteur de l'énergie) sera nécessaire pour combler le gap qui sera laissé par l'insuffisance des moyens nationaux. Tout ceci nécessiterait un réel et fort engagement politique sur le long terme.

I. CADRES GENERAL ET SECTORIELS

1.1. Géographie et Démographie

La Guinée, 245 857 km² de superficie territoriale pour environ 10,6 millions d'habitants en 2011⁸, est constituée de quatre régions naturelles :

- Guinée maritime ou basse côte : 18% de la superficie nationale avec un fort poids démographique qui s'explique par la présence de la capitale du pays (Conakry);
- Moyenne Guinée (Fouta-Djalon) : 27% de la superficie totale (région agro-pastorale), recèle 30% de la population nationale (avec 88 % de ruraux contre 80 % en moyenne dans les autres régions);
- Haute Guinée : 20% de la superficie nationale, située au nord-est du pays, se rattache aux confins méridionaux de la zone soudano sahélienne. C'est la bordure de l'une de ces grandes cuvettes qui occupent l'intérieur du continent africain, la cuvette du Niger. C'est la région la moins peuplée de la Guinée, avec 20% de la population nationale; et
- Guinée forestière : 35 % de la superficie nationale, située à l'extrême sud-est du pays, est restée longtemps isolée, faute d'infrastructures routières et de moyens de communications. Mais, cette région a connu ces dernières années un essor considérable (au regard de la Moyenne et Haute Guinée), grâce à la convergence de plusieurs efforts du Gouvernement, des Sociétés Minières et des partenaires au développement (programme conjoint des nations unies ; ONG multi-spécialisées Santé, Education, Industrie du bois et d'huile de palme, etc.)

Chaque région présente des particularités physiques tenant au relief, au climat, aux sols et à la végétation ainsi qu'aux caractéristiques sociodémographiques et culturelles des populations résidentes concernant les modes de vie, les activités économiques, les langues et la culture. Chaque région naturelle a une ville (qui tient lieu de capitale régionale) dominante du point de vue démographique et économique surtout.

Le pays compte huit (8) agglomérations urbaines (villes) de plus de 100 000 habitants (dont cinq (5) entre 50 000 et 100 000 habitants). Un Guinéen sur cinq réside à Conakry, et près de 65 % de la population vit en milieu rural.

L'organisation administrative du pays (basée sur un système de déconcentration administrative et de décentralisation) comprend : i) - sept (7) Régions administratives auxquelles il faut ajouter la ville de Conakry qui représente la capitale politique et économique du pays ; ii) - trente-trois (33) Préfectures ; iii) 302 Sous-préfectures ; iv) - 38 Communes Urbaines ; v) - v) - trois cent quatre (304) Communes s Rurales, regroupant 2300 districts ruraux..

⁸ Projection de l'évolution des données démographiques établies taux de croissance de la population.



Carte1 : Carte de la Guinée - Villes principales

Les collectivités décentralisées composées de 38 communes urbaines (correspondant aux chefs-lieux des préfectures), dont 5 communes de la capitale, regroupant 330 quartiers (dont 309 quartiers urbains et une vingtaine d'anciens villages périphériques en passe de devenir des quartiers périurbains de Conakry).

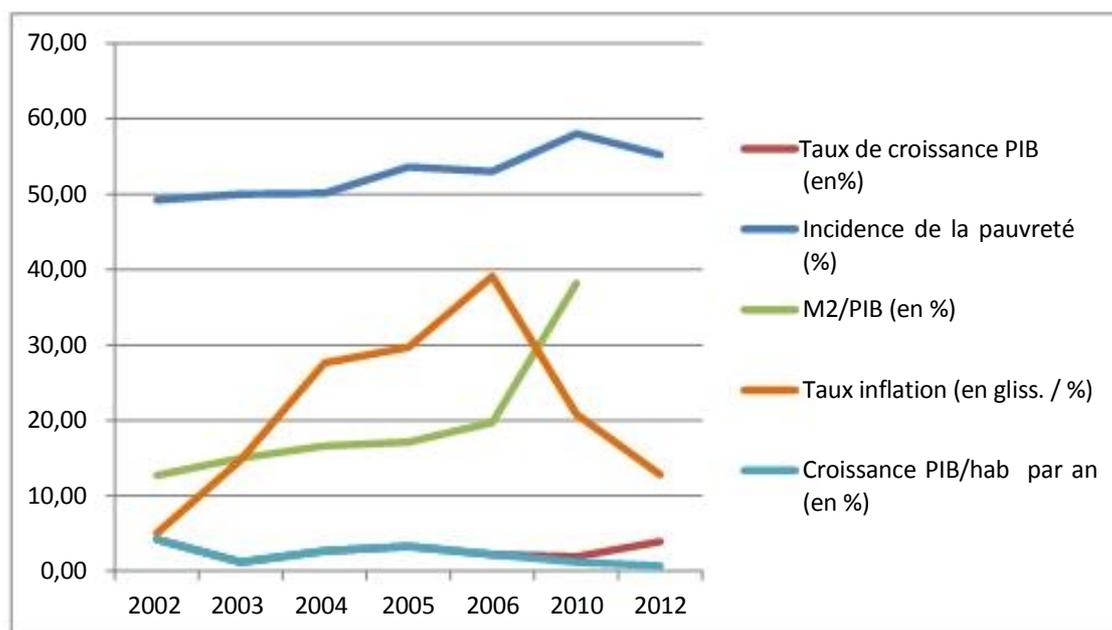
1.2. Situation économique générale

Depuis 2011, l'économie guinéenne cherche à se relever d'une situation décennale antérieure (2000-2010) fortement dégradée et caractérisée par une régression économique nette (ralentissement, voire décroissance de l'économie) et une aggravation subséquente de la pauvreté dans le pays : (58 % comme incidence de la pauvreté en 2010, contre 53,6% en 2005 et 49,2 % en 2002 (source DSRP⁹ III, 2013-2015).

Le DSRP III (2013-2015) en cours de réalisation cherche à capitaliser les quelques acquis des précédentes stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP I et II) dans les domaines tels que le renforcement de la démocratie, la stabilité du cadre macroéconomique, le développement humain et la gestion durable de l'environnement. Le contexte national actuel (de plus en plus caractérisé par la stabilité politique et la paix sociale retrouvées) est à la fois une opportunité et un cadre propice pour une meilleure gouvernance politique qui favorise, entre autres, le développement de la coopération internationale.

⁹ Document de stratégie de réduction de la pauvreté

Le trend des performances économiques à partir de 2010 (niveaux d'inflation et d'endettement extérieur en net recul, recettes budgétaires améliorées, dépenses publiques maîtrisées) montre que le cadre macroéconomique est en cours de stabilisation et que l'économie du pays est mieux positionnée sur un sentier de croissance.



Graphique 1 (source : données du DSRP III)

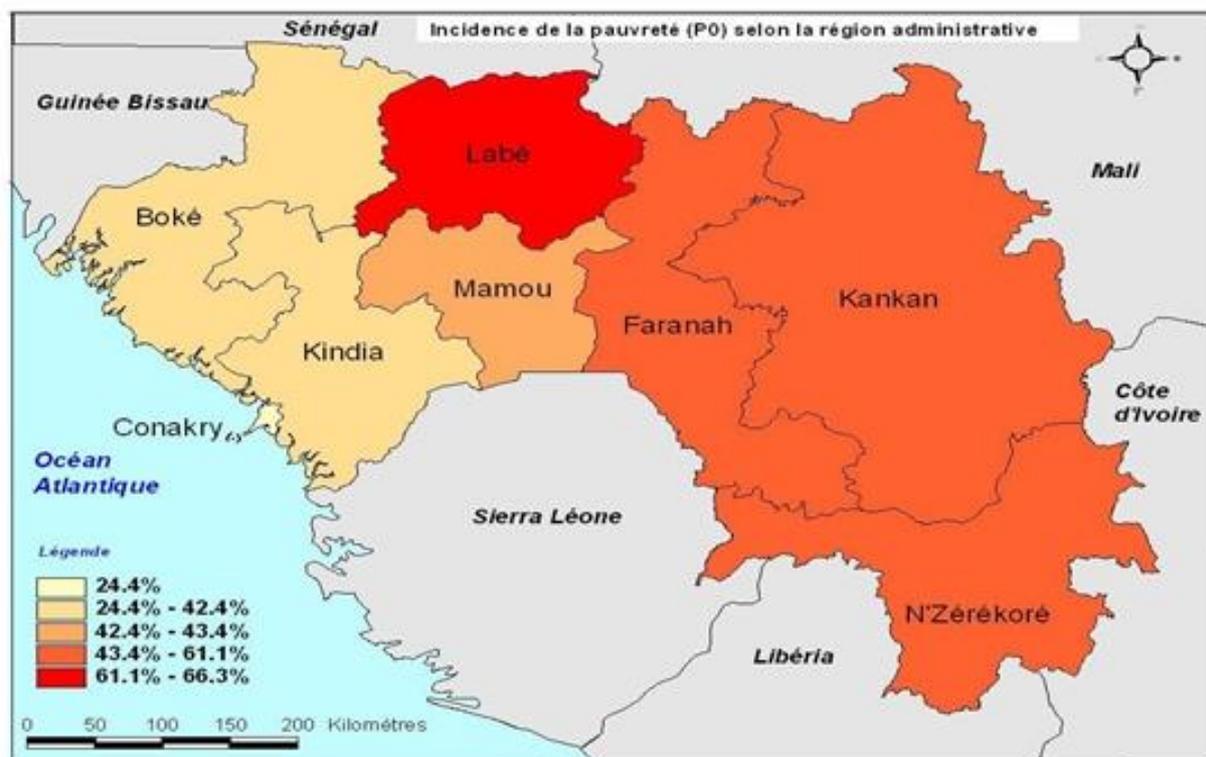
Le taux de croissance du PIB réel est passé de 1,9 % en 2010 à 3,9 % en 2012, soit un gain de deux points dans un contexte mondial particulièrement difficile pour la mobilisation des partenariats techniques et financiers.

Malgré un nouveau contexte politique prometteur, les indicateurs montrent que le pays connaît toujours une situation économique très difficile : la croissance du PIB réel semble ralentir de nouveau (selon les estimations du pays), on espère une croissance 2,5% en 2013 soit une croissance négative du PIB réel par tête (par rapport au taux de croissance démographique de 3,1 % /an) tandis que l'inflation a poursuivi sa tendance baissière pour se situer à 10,5% en décembre 2013, comparée à presque 20,4% à la fin 2010. En 2013, près de 55 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté. La Guinée a un PIB par habitant parmi les plus faibles de la sous-région.

Le FMI (Fonds Monétaire International) prévoit un taux de croissance de 4 à 5 % entre 2011 et 2016, un objectif réalisable si la situation politique reste stable. La croissance économique du pays est largement tributaire du secteur primaire, notamment de l'agriculture et de l'exploitation minière.

Les mécanismes de redistribution des bénéfices de ces performances globales n'ont pas encore permis d'infléchir la courbe de l'incidence de la pauvreté qui s'est plutôt accrue au niveau national, passant de 53 % en 2007 à 55,2 % en 2012, même si l'on constate une baisse entre 2010 et 2012 (58% contre 55,2%). Le milieu de résidence reste le premier déterminant

de la pauvreté ; celle-ci est plus répandue en zone rurale qu'en zone urbaine (l'incidence de la pauvreté est de 64,7% en milieu rural contre 35,4% en milieu urbain et 27,4% à Conakry, en 2012). L'économie ne fournit toujours pas suffisamment d'emplois rétribués ; et le chômage des jeunes reste une préoccupation majeure : désœuvrement et manque d'occupation toucheraient 70% des moins de 25 ans (source : DSRP III).



Carte 2 : Pauvreté selon les régions en Guinée

Pour atteindre les OMD (Objectifs du millénaire pour le développement) en 2015, au moins 2/3 de la population guinéenne devraient accéder aux services énergétiques modernes (électricité, combustibles modernes de cuisson et force motrice), soit environ un million de ménages (environ sept (7) millions de personnes). Cet objectif est d'autant plus difficile à atteindre, qu'il s'agit d'un pays où près de 55 % de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté en 2011.

Les agriculteurs, tous sous-secteurs primaires confondus, représentent 61 % de la population et constituent plus de 80 % des pauvres de la Guinée en 2010 ; d'où la nécessité de développer le secteur rural pour réduire de façon significative la pauvreté en Guinée (PRONIASE/Guinée, 2011).

Les défis majeurs que le Gouvernement s'attèle à relever pour assurer le décollage de l'économie et progresser vers la réalisation des OMD portent sur : (i) la gouvernance ; (ii) l'accélération et la diversification de la croissance économique ; (iii) le financement des secteurs sociaux ; (iv) l'emploi et l'inclusion ; (v) la réduction des inégalités dans la distribution des revenus et des disparités de genres ; (vi) la croissance démographique et le renforcement des capacités des ressources humaines ; (vii) le développement régional et la

maîtrise de l'urbanisation; et (viii) l'adaptation/atténuation aux changements climatiques (Source DSRP III).



Carte 3 : Pauvreté selon les préfectures en Guinée

La politique économique du Gouvernement pour la période 2013-2015 vise pour l'essentiel à jeter et à consolider les bases pour l'émergence future de la Guinée. Deux scénarios sont envisagés à cet effet :

- l'un dit de référence, prolonge et accentue les tendances enregistrées au cours de ces deux dernières années et devrait porter le rythme moyen de croissance économique de 3,2 % entre 2010 et 2012 à 5,0 % par an entre 2013 et 2015 ;
- l'autre alternatif (voire volontariste), dit scénario de croissance accélérée, est également envisagé par le Gouvernement afin de réaliser son ambition d'émergence économique à l'horizon 2035. C'est le scénario d'une croissance forte et durable de 7,1% par an, en moyenne (soutenue par des politiques ambitieuses de modernisation agricole, de mise en valeur plus intense des potentialités minières et agricoles du pays, de promotion soutenue de l'industrie manufacturière, de progrès social partagé et marqué par le recul significatif du sous-emploi, de la pauvreté et des inégalités) est le seul qui soit véritablement à la mesure des ambitions affichées à travers les objectifs de l'Initiative mondiale pour « l'énergie durable pour tous à l'horizon 2030 (SE4ALL) ».

1.3. Secteurs sociaux et économiques de base

A. Secteur de la Santé

Le financement de la santé reste très faible en Guinée (2,3% du budget de l'Etat en moyenne) au regard des engagements d'Abuja qui stipulent qu'un pourcentage de 15% du budget de l'Etat soit consacré à la santé. Ce financement est aussi l'objet d'une inégale répartition : les centres de santé urbains, y compris ceux de Conakry, reçoivent environ 60% de toutes les dépenses de santé, alors que les services de santé primaires décentralisés ne reçoivent qu'une fraction de leurs allocations budgétaires et généralement vers la fin de l'exercice budgétaire.

La quasi-totalité des programmes prioritaires de santé publique tels que le VIH/SIDA, les IST, le paludisme et l'onchocercose sont dépendants des bailleurs de fonds et des financements extérieurs (source : PRONIASE/Guinée, 2011).

Malgré les efforts fournis par le Gouvernement depuis 1988, la plupart des infrastructures sanitaires ne répondent pas encore aux normes techniques et fonctionnelles requises pour assurer une prise en charge adéquate des malades.

L'analyse des résultats d'évaluation de l'état des lieux (cf. Rapport sectoriel Santé/Accès aux services énergétiques) montre que sur le plan national toutes les infrastructures sanitaires du secteur public et parapublic ont besoin d'un accompagnement et/ou d'un investissement dans le domaine de l'accès aux services énergétiques modernes pour en rehausser les plateaux techniques.

B. Secteur Education

La Lettre de Politique Sectorielle Education (2008-2012) du « Programme Education Pour Tous (PEPT2) » constitue le cadre de développement du secteur en rapport avec les recommandations des Conférences Mondiales de l'Education, la Déclaration des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les recommandations issues du Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN, 2005).

Sur le plan quantitatif, tous les indicateurs de performance du secteur de l'éducation connaissent une évolution positive et très encourageante. Il en est de même des efforts de financement consentis par le Gouvernement sur une longue période, si l'on raisonne en monnaie nationale courante ou en budget relatif. Cependant, la situation du secteur reste caractérisée par la faiblesse du budget national consacré aux dépenses d'éducation (12% en moyenne) et celle des ressources humaines.

Le système éducatif guinéen reste confronté à un défi d'amélioration des performances pour atteindre les objectifs d'une éducation de qualité. L'analyse des résultats d'évaluation de l'état des lieux (cf. Rapport sectoriel Education/Accès aux services énergétiques) montre que les performances quantitatives du secteur dissimulent une certaine baisse de la qualité de l'enseignement, notamment de l'enseignement primaire et fondamental de base, en zones rurales et périurbaines surtout (PRONIASE/Guinée, 2011).